



Communiqué de presse
Brive, le 5 juin 2012

FUSION DE 6 MUTUELLES VIASANTÉ-LA MIC DEVIENT VIASANTÉ

Maintenir les acquis mutualistes des adhérents et mieux défendre leurs intérêts, tels sont les deux objectifs prioritaires qui ont conduit 6 mutuelles du Grand Sud-Ouest à fusionner. En décidant d'abord de se rapprocher dès 2009 puis de fusionner en 2012, la Mutuelle VIASANTÉ-La Roussillonnaise dans les Pyrénées Orientales, VIASANTÉ Mutuelle de l'Aude, VIASANTÉ-UDSMA présente sur l'Aveyron, le Lot, la Lozère et l'Île de France, VIASANTÉ-La MIC de Corrèze et Haute-Vienne, VIASANTÉ-MC15 sur le Cantal et VIASANTÉ-Périgord Mutualité en Dordogne ont choisi de mettre tout en œuvre pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie dans le domaine de la santé.

Avec 402 500 personnes protégées, VIASANTÉ a ainsi atteint la taille qui lui permet de peser plus fortement au niveau national. Entreprise de l'économie sociale régie par le code de la mutualité, VIASANTÉ est désormais présidée par Olivier Benhamou, Denis Saules en assurant la Direction Générale.

VIASANTE, 1^{ère} MUTUELLE INTERPROFESSIONNELLE DE CORREZE

VIASANTÉ compte en Corrèze et Haute-Vienne **35 000 adhérents**. 1^{ère} mutuelle interprofessionnelle de Corrèze-au même titre qu'elle l'est dans l'Aude, l'Aveyron, le Cantal, la Dordogne et les Pyrénées-Orientales-, la nouvelle mutuelle constituée s'engage à maintenir l'accessibilité à une complémentaire santé au plus grand nombre et au prix le plus juste Elle a enrichi son offre santé, prévoyance retraite, épargne et développé de nouveaux services dans le domaine de la santé.

Les 3 agences mutualistes de Corrèze (Brive, Tulle et Ussel) et l'agence de Limoges en Haute-Vienne et les 37 collaborateurs qui y travaillent permettent d'assurer aux adhérents un accueil personnalisé, une gestion locale de leurs dossiers et un accompagnement dans toutes leurs démarches. La relation humaine y est privilégiée.

Mutuelle de proximité, VIASANTÉ garde un véritable ancrage dans son département de la Corrèze avec la mise en place d'un Comité de Territoire opérationnel dès octobre prochain. Il sera composé des 20 délégués territoriaux siégeant à l'Assemblée Générale de VIASANTÉ et des anciens administrateurs et délégués de l'ex VIASANTÉ-LA MIC.

Ce sont tous des militants animés par un vrai esprit mutualiste qui assureront un lien de proximité avec les adhérents et les partenaires locaux. Ils sont les ambassadeurs de VIASANTÉ sur leur territoire et s'investissent d'ores et déjà dans la vie locale pour porter les valeurs de la mutuelle : l'ancrage de terrain, la proximité et la recherche quotidienne du meilleur service aux adhérents.

UNE FUSION VOULUE

En mutualisant les moyens et les savoir-faire des mutuelles fondatrices, VIASANTÉ pèse désormais d'avantage sur l'environnement de santé national. La volonté de développement est la parfaite conséquence d'une entente parfaite entre des hommes et des femmes qui partagent une ambition commune : celle de servir leurs adhérents mais aussi de les défendre demain comme aujourd'hui.

Depuis le début de l'année, la mise en réseau des activités facilite les interactions entre les personnes et les équipes ainsi que la réussite des projets transversaux. L'autonomie des collaborateurs est fortement encouragée afin d'ouvrir des espaces à l'innovation. La mise en commun des compétences dans un processus d'apprentissage collectif va permettre à l'ensemble des 430 collaborateurs de VIASANTÉ de progresser tous ensemble et impulser ainsi une dynamique créatrice.

VIASANTÉ a pour volonté de rester la mutuelle leader de Corrèze comme elle l'a toujours été. L'ambition est de poursuivre ce qui a été entrepris par ses prédécesseurs en s'adaptant aux évolutions de l'environnement de la santé.

Pour Olivier Benhamou, Président de VIASANTÉ, *"être proche des gens, c'est s'engager sur le long terme, s'engager pour l'avenir de la santé des jeunes et être toujours présent auprès des personnes plus âgées. La vraie solidarité est la fidélité et la solidarité de demain se construit aujourd'hui par la fidélité. VIASANTÉ reste la mutuelle du département"*.

www.viasante.fr

Dossier de presse et photo sur simple demande

RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio

06 03 10 16 56 – rp@deboerio.net